Cinquante-sixième année. - N ° 225 A Samedi 19 et dimanche 20 novembre 2022

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1964

06 – ALPES-MARITIMES

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NICE

Jugement d'ouverture

Date : 10 novembre 2022.
Jugement d'ouverture de liquidation judiciaire.
502 287 873 RCS Nice.
LES FLORIALES.
Forme : Société par actions simplifiée.
Activité : la création l'acquisition l'exploitation la gestion directe ou indirecte de résidences de tourisme et/ou de résidences Hotelières et/ou d'hôtels terrains de camping ainsi que toutes activités annexes ou connexes avec ou sans services et autres biens immobiliers dont elle a la jouissance ou dont elle est propriétaire la location de biens immobiliers nus ou meublés/prise à bail de tous immeubles les activités de services hôteliers et para-hôteliers ainsi que la gestion la mise en valeur l'administration l'exploitation et la location de biens mobiliers et immobiliers ou autres services l'édification l'acquisition la vente l'échange l'apport la prise en location et la gérance de tous terrains immeubles bâtis ou non bâtis nécessaires à l'exercice des activités faisant partie de l'objet social l'activité de marchand de biens d'Aménageur de Lotisseur la location de locaux commerciaux ou d'habitation en nu ou en meublé la promotion le lotissement la construction la vente la gestion la commercialisation d'opérations immobilières..
Adresse : 455, promenade des Anglais Chez Arénas Partners, Immeuble Nice Premier a, 06200 Nice.
Complément de jugement : Jugement prononçant la liquidation judiciaire, désignant liquidateur SCP Btsg² prise en la personne de Maître Denis Gasnier 51 Rue Maréchal Joffre 06000 Nice. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.